Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: 36 (1999)

Heft: 1384

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Modestement, la Suisse...

A POLITIQUE DU Conseil fédéral face aux événements du Kosovo n'est guère lisible. ■ Physiquement, formellement, réellement.

Physiquement. La radio romande annonçait, mercredi 21 avril, que, dès 8 heures du matin, elle consacrerait son antenne au discours que Ruth Dreifuss, présidente de la Confédération, adressait aux parlementaires fédéraux. À l'heure dite, le journal des informations ordinaires démarre. Arrivé à son terme, le rédacteur nous apprend que Ruth Dreifuss... parle toujours; on l'entend en effet... en bruit de fond. Dès lors, avec

bruitage assuré par la présidente de la Confédération, on nous résume son discours. Il n'y a qu'en Suisse, pays

de démocratie directe, où l'on n'a pas le droit en direct à une déclaration présidentielle solennelle. Le citoyen frustré pensait pouvoir se reporter à la presse écrite. Hélas! Des commentaires abondants, éditoriaux, correspondances de Berne, mais pas le texte pour qui voudrait se faire une idée personnelle sur source. Il faut donc se livrer à la gymnastique du www pour lire sur écran le discours.

Formellement. La gouverne collégiale rend l'exercice difficile, celui de la rédaction à plusieurs. Chacun a en main son stylo à rajout et sa gomme à effacer. Le hasard a voulu que je rencontre un des rédacteurs du communiqué du Conseil fédéral publié en réponse au rapport Eizenstat I. C'était édifiant: cellule de rédaction, une semaine de navettes pour finir, dans l'urgence et la fatigue, à minuit, avec les risques d'un dérapage ultime. Un œil avisé repère donc assez facilement les blètses. Le discours dès lors perd en unité qui seule force la conviction.

Réellement. Il est légitime, à cette occasion, que la Suisse rappelle quelles sont les valeurs auxquelles elle tient: tolérance, coexistence des ethnies et religions, démocratie. Elle peut d'autant plus le faire, sans se donner en exemple, qu'elle a vécu cette mise à l'épreuve dans sa propre histoire. Mais faut-il ajouter à ce credo des leçons

> faites aux autres: que nous avions averti la communauté internationale, que nous attribuons la responsabilité à...

etc.? L'essentiel est plutôt de préserver notre disponibilité pour toute solution négociée à ce conflit, étant neutre, ni membre de l'OTAN, ni de l'UE, ni de l'ONU. Selon les circonstances, d'autres seront peut-être plus utiles: la Norvège, la Suède, la Grèce. Ce que nous avons à offrir sera peut-être peu de choses: un lieu de discussion, un intermédiaire. De toute façon, nous avons deux obligations fermes: appuyer, par tous les moyens, le travail du CICR et montrer par l'accueil des réfugiés ou le secours humanitaire que nous payons de notre personne et de notre argent. Rien de cela n'est contraire à la volonté profonde du Conseil fédéral. Mais à vouloir dire trop de choses, le message perd sa ligne claire. AG

L'essentiel est de préserver notre disponibilité

Hebdomadaire romand Trente-sixième année